



**Commune de La Grande Béroche**

**Conseil général**

## **Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit de Fr. 200'000.- pour le remplacement du tracteur forestier**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

### **1. Problématique**

---

La surface forestière de la commune de La Grande Béroche est de 1'996 ha couvrant ainsi 46% du territoire. Ce massif est caractérisé par une grande diversité d'espèces d'arbres (plus d'une vingtaines d'essences différentes) et par la présence d'une faune emblématique (pics, grand-tétras, gélinottes et bécasses). La surface forestière propriété de la commune est de 1'074 ha. Ce qui place La Grande Béroche en 5<sup>ème</sup> position des plus grands propriétaires du canton (cf. Annexe 1).

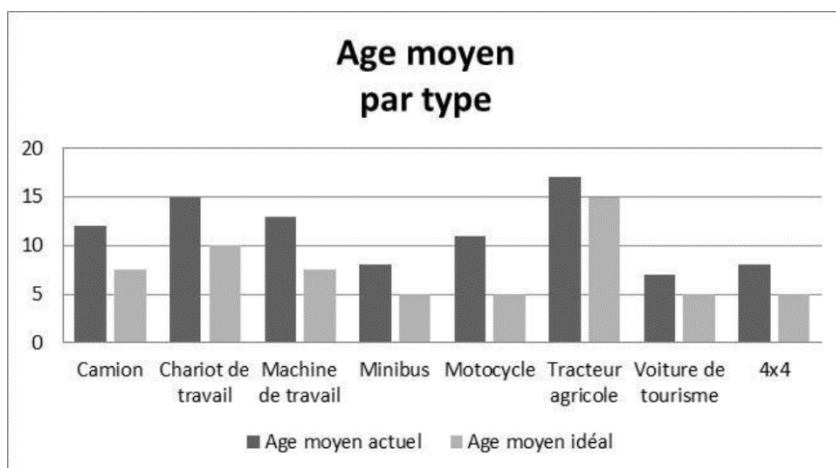
Le service forestier de La Grande Béroche possède actuellement 3 véhicules : un pickup « Mitsubishi L200 » qui sert de moyen de transport à l'équipe forestière, un élévateur « Heli » qui permet la manutention de bois de feu et un tracteur forestier de marque « Landini DT 8860 » équipé (treuil « Igland 9001 Grosso » et frontal « Fauchaux F2 » + 3 agrégats) qui est l'outil central de notre service (cf. Annexe 2 « photo Landini »).

L'acquisition du tracteur date de 1994, il est donc en exploitation depuis 23 ans. Avec plus de 6'000 heures accumulées, l'usure devient préoccupante. Voici une liste des problèmes rencontrés :

- Petits problèmes de panne à répétition qui s'accumulent les uns après les autres
- Problèmes de réglages au niveau des injecteurs
- Usure des freins
- Boîte à vitesse endommagée
- Tuyaux hydrauliques poreux
- Perte d'huile moteur (chaque mois l'huile moteur est à compléter)
- Electronique et câblage endommagé

Dans la plupart des cas, les petites pannes qui surviennent sur le tracteur ont un coût allant de CHF 500.- à CHF 2'000.-. Cependant, ce véhicule étant âgé, la situation ne va pas en s'améliorant ; les fuites d'huile moteur à répétition laissent présager que les différents joints et pièces sont en fin de vie, ce qui est susceptible d'endommager le moteur. Par exemple, le coût de réparation d'une boîte à vitesse est estimé à environ CHF 15'000.-.

Le graphique ci-dessous représente l'âge moyen des différents types de véhicules de l'Etat de Neuchâtel (Graphique issu du rapport sur le renouvellement du parc de véhicules datant du 3 juillet 2017). Nous pouvons remarquer que, pour les tracteurs « agricoles », l'âge moyen idéal pour un nouvel investissement est de 15 ans. Il va sans dire que pour un tracteur forestier qui est mis à plus rude épreuve sur le terrain, l'âge moyen serait sans doute plus bas.



## 2. Utilisation et avantages d'un tracteur forestier

Le tracteur a contribué à l'exploitation de plus de 50'000 m<sup>3</sup> de bois, il a été utilisé pour livrer bois de feu et copeaux et c'est avec ce dernier que les quelques 30 km de chemins forestiers, ainsi que la route de la Fruitière (5.5 km) sont entretenus annuellement. Il est utilisé autant dans les pâturages, les grèves communales que dans les côtes de Bevaix et Montalchez.

Période de l'année :	Tâches effectuées :
Septembre à Avril-Mai	Exploitation forestière normale, sans débardage (mise à port camion des bois effectué par une entreprise)
Toute l'année	Chargement de copeaux (couverture) pour privés et entreprises
Avril-Mai-Juin	Entretien du réseau de chemins forestier (souffleuse, raclage, « brossage »)
Juin-Juillet-Août	Production de bois de feu en Big Bag
Juin-juillet-Août	Exploitation de chablis (arbres isolés bostrychés, renversés ou cassés par des événements météorologiques, etc.)
Au coup par coup	Débardage de quelques billons pour la production de mobilier forestier

On constate dans le tableau précédent, que le tracteur est utilisé toute l'année. De plus, l'utilisation de cette aide à l'exploitation forestière sera étendue à l'ensemble du territoire de La Grande Béroche. Le territoire de la nouvelle commune étant bien plus grand, il est important d'avoir un outil adapté pour intervenir sur l'ensemble de celui-ci. Les principaux avantages d'un tracteur forestier sont les suivants :

- Sécurité : il permet aux forestiers-bûcherons de travailler en sécurité et de se ménager, ce travail étant reconnu comme l'un des plus pénible et dangereux au monde.
- Formation : il permet aux apprentis de se former dans des conditions optimales (aide à l'abattage, aide au façonnage, débusquage, introduction au débardage, etc.).
- Polyvalence : une multitude de tâches sont envisageable avec un outil de ce genre (exploitation de bois, chargements et transports divers, entretien des chemins forestiers, manutention et production de bois de feu, chargement de plaquettes forestières, etc.).
- Rendement : abattages simplifiés, aide à l'ébranchage pour tourner les bois à l'aide du treuil, remise en état des sentiers et chemins forestier en fin d'exploitation, etc.
- Rapidité d'intervention : une telle machine permet de très vite débarrer des routes, treuiller des arbres dangereux lors d'événements météorologiques exceptionnels.

Il faut savoir que l'option d'acquérir un tracteur forestier de débardage (opération forestière qui consiste à transporter des arbres abattus de leur lieu de coupe à un chemin d'accès ou un lieu de stockage) a été envisagée pour, ensuite, être mise de côté pour les raisons suivantes :

- Le débardage est un métier et bien que les notions de base soient abordées dans la formation d'un forestier-bûcheron, une formation complémentaire onéreuse demeure nécessaire (investissement d'environ CHF 10'000.-).
- Des entreprises spécialisées sont déjà existantes sur le territoire communal ou à proximité.
- Actuellement, le service forestier manque de personnel pour non seulement avoir un spécialiste en débardage formé et un remplaçant, mais aussi pour fournir un volume de travail assez élevé à une telle machine.
- Le prix d'un tracteur de débardage performant mais qui serait moins polyvalent que le tracteur forestier envisagé est d'environ CHF 500'000.-, soit plus du double du crédit demandé.

### **3. Choix du tracteur et financement**

---

Le service forestier de La Grande Béroche a été consulté dans son ensemble afin d'obtenir les souhaits et désirs de chacun pour trouver un tracteur polyvalent. Celui-ci, doit convenir à l'ensemble du service, mais aussi respecter les différentes normes de sécurité et d'ergonomie. Pour que le tracteur puisse résister aux sollicitations forestières il doit être robuste et solide (pas ou peu d'électronique qui s'avère sensible à l'humidité).

Afin d'y répondre, un cahier des charges (cf. Annexe 3 « Cahier des charges ») et une analyse détaillée ont été établit par les chefs de service. Une comparaison « Prestation/Prix » a été menée avec 3 marques de tracteur susceptibles de répondre aux différentes demandes, soit un tracteur forestier équipé de manière complète et polyvalente.

Autrement dit, voici les agrégats indispensables pour la bonne marche du service forestier de La Grande Béroche :

- Chargeur frontal avec parallélogramme
- Benne permettant de charger des copeaux, de racler les chemins forestiers, etc.
- Fourche à palette permettant la manutention et la production de bois de feu
- Outil Powergrab permettant le nettoyage des chemins forestiers durant l'exploitation, ainsi que la mise en tas des branches
- Treuil 8T avec radiocommande et câble de 120 mètres pour l'aide à l'abattage et le débusquage lors de l'exploitation forestière
- Renforcement du châssis et de la carrosserie pour utilisation en forêt

Il faut savoir que ces différents agrégats ne peuvent être adaptés d'un tracteur à un autre pour des questions de dimensions, de normes et de points d'attaches.

Afin de soutenir l'exploitation forestière, ainsi que le développement des entreprises privées et publics, il est possible de procéder à un emprunt sans intérêt auprès de l'office fédéral de l'environnement (OFEV). C'est donc la confédération qui nous prête mais c'est le canton, à travers le département du développement territorial et du développement, qui le budgétise à hauteur de 80% du montant total (montant, par ailleurs, déjà budgétisé par le canton). Concernant le financement du crédit, il est prévu de l'amortir à hauteur de 10% par année sur un laps de temps de 10 ans.

## 4. Conclusion

---

La surface forestière propriété de la commune est de 1'074 ha, ce qui place La Grande Béroche en 5<sup>ème</sup> position des plus grands propriétaires du canton. Le tracteur utilisé est en exploitation depuis 23 ans et de nombreux problèmes mécaniques apparaissent. Afin de garantir un service forestier performant sur ce vaste territoire, l'utilisation d'un tracteur forestier est primordiale. Le tracteur actuel ne répond plus à cette mission. C'est pourquoi, le Conseil Communal sollicite l'autorité du Conseil Général de La Grande Béroche pour l'octroi d'un crédit de Fr. 200'000.- afin de remplacer le tracteur forestier avec treuil, frontal et agrégats compris.

La commission des forêts et des rives a été consultée lors de sa séance du 29 janvier 2018 au centre forestier. Elle a préavisé favorablement cette demande de crédit, à l'unanimité des membres présents (6 personnes présentes et une absence).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez au présent rapport, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président,                      Le chef du dicastère,  
Gilbert Bertschi                      Tom Egger

Bevaix, le 31 janvier 2018

Annexes : 1. Tableau comparatif des 5 plus grands propriétaires  
2. Photo Landini DT 8860  
3. Cahier des charges



## Arrêté relatif à un crédit

### Le Conseil général de la Commune de La Grande Béroche,

Vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014,

Vu le rapport du Conseil communal du 31 janvier 2018,

#### Arrête :

Article premier : Un crédit de Fr. 200'000.- est accordé au Conseil communal pour le remplacement du tracteur forestier.

Article 2 Le montant de la dépense sera porté au compte des investissements No 510.8200.00 au chapitre 10503 et amorti conformément à la loi au taux de 10%/an.

Article 3 : Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 4 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL  
Le président, La secrétaire,  
Thierry Pittet Sera Pantillon

Bevaix, le 19 février 2018

Annexe 1

**Tableau comparatif des 5 plus grands propriétaires du canton de Neuchâtel**

	Surface (ha)	Nbre de Cantonnement	Gardes forestiers	Forestiers-bûcherons y.c chef d'équipe ou contremaître	Apprentis	Véhicules (jeep ou bus)	Tracteurs ou chenillards	Remarques
<b>Val-de-Ruz</b>	3225	4	4	3	1	1	en cours de demande	L'équipe est gérée par un seul garde forestier
<b>Etat de Neuchâtel</b>	3136	4	4	7	5	7	3	2 à 3 équipes en fonction des chantiers
<b>Val-de-Travers</b>	2326	3	3	3	2	2	1	L'équipe est gérée par un contremaître
<b>Ville de Neuchâtel</b>	1629	2	2	7	4	2	2	2 équipes séparées
<b>La Grande Béroche</b>	1074	2	2	2	2	1	1	

Pour tous les propriétaires, mis à part la ville de Neuchâtel, une partie des travaux de bûcheronnage est effectuée par des entreprises privées. Concernant le débardage les travaux sont remis en totalité à des entreprises privées



*Landini DT 8860*



*Intérieur de la cabine*



*Frontal Fauchaux F2P*

+

3 Agrégats :



*Godet à terre*



*Fourche crocodile à fumier*



*Fourche à palette*



*Treuil Igland 9001 Grosso 8t*



**Annexe 3 :**

Cahier des charges pour l'achat d'un tracteur forestier polyvalent équipé			
A	Désignation	Qté	Prix <sup>9</sup>
1	Tracteur forestier	1	90000
	Moteur diesel avec filtre à particules		
	Puissances entre 100 et 120cv		
	Vitesse maximale 40km/h		
	Relevage arrière minimum 4000 kg		
	Cabine 2 portes		
2	Support tronçonneuse + 1 bidon combiné	1	500
3	Rétroviseurs et feux démontable rapidement	1	500
4	Phares de travail	1	500
5	Pneus forestier et jantes renforcées	1	5000
6	4 Chaines à neige	1	6000
7	Gyrophare amovible	1	300
8	Blindage forestier avec protection sous le tracteur, réservoir renforcé avec filtre, marche pied, arceau de protection de la cabine et capot moteur, grillage de protection sur vitre arrière	1	12000
9	Transport, homologation, antipollution, expertise, montage accessoires, plaques et frais d'immat.	1	500
10	Chargeur frontal avec parallélogramme	1	15000
11	Multicoupleurs hydraulique rapides avec 3ème fonct.	1	2000
12	Montage chargeur frontal complet	1	1000
13	3 agrega		
	Benne/Godet universel largeur du tracteur	1	2000
	Pince à bois	1	5000
	Transpalette/Paletiseur	1	2000
14	Treuil 8 à 10 T avec tablier hydraulique et radiocommande complète, montage compris	1	30000
	Poulie pivotante et dérouleur intégré	1	4000
	Longueur de câble 120m'	1	1000
	Attelage sur treuil	1	incl.
15	Coffre de rangement verrouillable	1	incl.
16	Livraison à l'Atelier forestier du Chanet avec instructions	1	incl.
B	Désignation	Qté	Prix <sup>9</sup>
1	Autres propositions et/ou conseils/recommandations sont les bienvenus, mais doivent faire l'objet d'un poste séparé dans l'offre proposée		5000
	<b>Total brut</b>		<b>fr. 182'300.00</b>
	Rabais		
	<b>Total net</b>		<b>fr. 182'300.00</b>
	TVA 8%		fr. 14'584.00
	<b>TOTAL</b>		<b>fr. 196'884.00</b>
	Délai de fabrication et de livraison "en mois"		
	<i>* prix actuels estimés sur conseils de différents vendeurs</i>		